

Travaux de la Chambre

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, ma question fait suite à celle qu'on vient de poser concernant les travaux de la Chambre. Nous avons discuté de certaines questions qui pourraient être renvoyées aux comités. Le leader du gouvernement à la Chambre voudrait renvoyer à un comité, permanent ou spécial, le rapport de la Commission canadienne des droits de la personne? Le député n'ignore pas que le rapport contient d'importantes recommandations et des points de vue intéressants, et c'est pourquoi certains d'entre nous veulent l'examiner.

Pour faire suite aux questions posées aujourd'hui par le député de Saskatoon-Est (M. Ogle), peut-être y aurait-il lieu de consacrer un jour de débat au dialogue Nord-Sud, comme Willie Brandt l'a recommandé à tous les parlements du monde libre.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, en premier lieu je voudrais répondre aux trois questions posées par le leader parlementaire de l'opposition officielle. Le débat sur le discours du trône a été interrompu pour que nous ayons plus de temps et ainsi disposer des projets de loi qui se sont accumulés, en raison de la tenue de deux élections en moins d'un an. Mon collègue sait très bien que cette semaine, à la suite de la collaboration de tous les partis, nous en sommes venus à un accord pour disposer des travaux de subsides, ce qui représente déjà un pas de géant.

Par contre il existe encore plusieurs projets de loi urgents, et qui doivent être adoptés avant le 30 juin. Voilà pourquoi il m'est difficile à ce moment-ci de confirmer à mon collègue que nous pourrions reprendre et terminer le débat sur le discours du trône avant la fin de juin. Cela demeure possible, mais peu probable, justement en raison du travail législatif accumulé. Si tout va bien et si on continue à collaborer comme on l'a fait cette semaine, il est possible que nous parvenions à terminer le débat sur le discours du trône avant l'ajournement d'été, et je souhaite bien avant le premier septembre.

Au sujet de la deuxième question de l'honorable député sur les jours désignés, . . .

Une voix: Le premier septembre?

M. Pinard: Oui, j'ai dit le premier septembre, et j'espère que ce sera plus tôt.

Au sujet des jours désignés, je suis entièrement d'accord avec mon honorable collègue. J'ai demandé aux fonctionnaires de mon personnel de soumettre une liste de jours, et ils pourront en discuter avec les leaders parlementaires des autres partis. Alors nous tâcherons d'en venir à une entente sur une liste de jours désignés d'ici l'ajournement d'été, s'il y en a un.

La troisième question posée par l'honorable député est la suivante: Est-ce que les rapports des délégations à l'étranger devraient être faits à des comités de la Chambre?

J'ai déjà mentionné je crois qu'il s'agissait là d'une suggestion dont nous tiendrions compte. Nous n'avons pas encore pris de décision à ce sujet. Nous devons décider si des consultations auront lieu, et nous verrons également à consulter les députés néo-démocrates. Si une décision est prise, je veux

assurer mon collègue que nous lui en ferons part au moment opportun.

La première des questions posées par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a trait à un comité du rapport de la Commission sur les droits humains. Il s'agit d'une excellente suggestion et je verrai à l'examiner et à lui apporter une réponse aussitôt que possible.

Nous devons également tenir compte du fait que les comités sont déjà passablement occupés avec l'étude des prévisions budgétaires principales. Nous sommes à examiner la possibilité de former un comité spécial pour étudier les rapports du Commissaire aux langues officielles. Nous devrions bientôt conclure un accord sur ce sujet. A première vue, sa suggestion m'apparaît très positive. Je ne voudrais pas prendre d'engagement à ce sujet-là aujourd'hui, mais je la prendrai en sérieuse considération.

Au sujet de sa dernière question, une journée de débat sur les échanges Nord-Sud, c'est la même chose. C'est une suggestion intéressante, et je ne tarderai pas à lui faire connaître notre position à ce sujet.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Quand l'honorable représentant a parlé du comité mixte de la loi sur les langues officielles, cela m'a fait penser à quelque chose que je voulais lui dire, et j'en profiterai donc pour lui en parler dès maintenant. S'il veut bien proposer un mandat pour un tel comité mixte, nous serions disposé à l'accepter sans débat pour gagner du temps.

M. Knowles: Madame le Président, serait-il possible de retarder la décision à ce sujet pour une heure ou deux? J'avais signalé que nous serions prêts à consentir à ce que cette question soit mise en délibération et que le débat soit limité à un porte-parole par parti. On a maintenant proposé qu'il n'y ait pas de débat. J'aimerais pouvoir consulter mes collègues à ce sujet. Nous pourrions peut-être nous entendre plus tard cet après-midi.

M. Baker (Nepean-Carleton): D'accord.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. DOMM—PARCS CANADA—LE PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU RÉGIONAL DE CORNWALL À PETERBOROUGH

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce)): Madame le Président, je soulève la question de privilège par suite du débat qui a eu lieu à la Chambre hier au sujet de la question de privilège soulevée par le député de Peterborough (M. Domm) et auquel le député de Vancouver-Sud (M. Fraser) a pris part. Plusieurs déclarations m'ont été attribuées, malheureusement à tort, madame le Président.

Comme l'indique la page 572 du hantsard, le député de Peterborough a déclaré ce qui suit:

Le député de Stormont-Dundas (M. Lumley) a confié à la presse le lendemain que lui et le ministre . . .